

News Release

Department of
External
Affairs



Communiqué

Ministère des
Affaires
extérieures

Nº 071

Le 30 mars 1988

SIGNATURE D'UN ACCORD D'ASSURANCE-INVESTISSEMENT

ENTRE LE CANADA ET LA BOLIVIE

Le ministère des Affaires extérieures a annoncé aujourd'hui qu'un accord bilatéral d'assurance-investissement à l'étranger entre le Canada et la Bolivie est entré en vigueur le 22 mars 1988. L'accord a été signé à La Paz, Bolivie, par M. Keith Bezanson, Ambassadeur du Canada en Bolivie et par M. Guillermo Bedregal Gutiérrez, Ministre des Affaires étrangères et de la Culte de la Bolivie. Relié directement au programme d'assurance-investissement à l'étranger administré par la Société pour l'expansion des exportations (SEE), cet accord vise à favoriser l'essor du commerce et des investissements dans l'intérêt des deux pays. L'accord fait preuve aussi de désir du gouvernement canadien d'appuyer le développement économique de la Bolivie.

L'accord facilitera l'assurance des investissements aux termes du programme de garantie d'investissements de la SEE, programme qui protège les investisseurs canadiens contre la perte de leurs investissements à l'étranger par suite d'événements politiques dans le pays hôte.

Le Canada a déjà signé 40 accords de cette nature avec des pays des diverses régions du monde. Des négociations se poursuivent avec d'autres pays à cet égard.

- 30 -

Pour renseignements:

Ann Collins
Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires extérieures
Ottawa (613) 992-6489

Minister for
International
Trade

Ministre du
Commerce
extérieur

Canada